

CONTRAT
DE
MAINTENANCE – ENTRETIEN- DES EQUIPEMENTS
ENERGIES RENOUVELABLES
SOLAIRE
ENTRE

&

A.E.T.S

Advanced Energy Telecom
And
Security Solution

DAR EL-BEIDA ALGER
ALGERIE

SOMMAIRE

Objet du contrat

Services à fournir

Durée du contrat

Rémunération du prestataire et paiement de la rémunération

Conditions de vie et hébergement du Prestataire

Ressources à fournir par le Client

Propriété intellectuelle

Restitution de biens

Cas de force majeure

Avis et notifications

Modification du Contrat

Respects des délais

Procès-verbal de travaux de maintenance

Droit applicable – Règlement des différends

Entrée en vigueur du Contrat

ANNEXES

CONTRAT

DE

CONSULTATION- MAINTENANCE –ENTRETIEN –

EN

ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE & POMPAGE SOLAIRE

ETABLIS

ENTRE

.....

Représenté par son PDG Mr

Sise à

Dénommé le

(Client)

Ayant, tout pouvoir à l'effet de ce présent contrat

&

A.E.T.S

Advanced Energy Telecom

And

Security Solution

Représenté par Mr **Abdelhamid BOUDKANE**

Auto Entrepreneur Ingénieur en Production d'Energie
demeurant à Cite 309 logts Bt 11 n°06 Dar Elbeida Alger 16000

Algérie

Dénommé le

(Prestataire)

Ayant, tout pouvoir à l'effet de ce présent contrat

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Objet du contrat

- Le **client** estime que le Prestataire possède la compétence , la connaissance et l'expérience nécessaires pour fournir et mener à bien la mission de formation qui lui sera confiée dans le cadre du présent contrat)
- Le **Prestataire** s'engage à fournir les services et prestations au client selon les conditions énoncées et stipulées dans le présent contrat
- Compte tenu des faits décrits ci-dessus et des obligations réciproques énoncées dans le contrat , le **Client** et le **Prestataire** (individuellement « la partie » et collectivement « les parties ») conviennent de ce qui suit :

Services à fournir

- Le client accepte d'engager le Consultant **AETS** (Auto Entrepreneur) dénommé le prestataire spécialisé en Energie – Télécommunication et Sécurité, afin que ce dernier fournit au client les services suivants :
Toutes interventions techniques (Installation Maintenance & Réparation) **sur des équipements de production de l'énergie solaire photovoltaïque**
 - ✓ Energie solaire On Grid /Off Grid (Connecté au réseau / Isolé)
 - ✓ Pompage solaire photovoltaïque pour irrigation et AEP
 - ✓ Formation et encadrement d'équipes techniques
 - ✓ Les services incluront également toutes autres taches sur lesquelles les parties pourraient s'accorder
- Le prestataire accepte de fournir les services et prestations énumérés ci-dessus conformément aux dispositions et conditions prévus par le présent Contrat .

Durée du contrat

- Le contrat sera mis en vigueur à la date de sa signature par les deux (02) Parties et sera renouvelé de facto chaque année à la même date par tacite reconduction, jusqu'à sa résiliation par les 02 parties ou par dénonciation de l'une des parties.
- Sauf disposition contraire du présent contrat, les obligations du prestataire ne prendront fin qu'à la résiliation du contrat.
- Une partie peut résilier le contrat avant l'achèvement des services confiés, en donnant à l'autre partie un préavis d'au moins 45 jours calendaires.

Rémunération du prestataire et paiement de la rémunération

- Le montant de la rémunération du Prestataire est de :
.....1..... DA par an. réparti en quatre fois soit un (01) paiement de DA chaque trimestre en fonction d'un planning de maintenance préventive trimestriel préétabli à cet effet.
- Le paiement par le Client de la prestation au titre de la réalisation de la mission de maintenance périodique ou le paiement d'une facture de réparation ponctuelle en dehors du planning de maintenance, s'effectuera par le moyen de paiement bancaire au compte de **AETS**
CB N°.....

Toute mission de réparation sur les équipements solaires en dehors du planning de maintenance est assujettie à une facturation en sus comprenant le montant de la main d'œuvre et celui du ou des composants électroniques remplacés.

Durée en jours de la mission de maintenance trimestrielle

D'un commun accord entre les 02 parties il a été décidé d'accorder une durée de **5 jours** ouvrables pour chaque rotation trimestrielle afin de pouvoir Inspecter, contrôler et déceler toute éventuelle anomalie ou défectuosité dans les systèmes de production d'énergie (Champ Pv , Box de Connexion , Disjoncteur , DDR Onduleur , Transformateur , système de stockage d'énergie , Systemes de ventillation, Câbles, Caniveaux , Fourreaux et conduit de câbles)

Conditions de vie et hébergement du Prestataire

- Le client s'engage à assurer au prestataire durant sa mission une prise en charge totale concernant (**Déplacement , Nourriture , et Hôtel**) et ce, durant toute la durée du séjour de mission de maintenance et d'entretien de ce dernier.

Ressources à fournir par le Client

- Le client s'engage à fournir au prestataire toutes les ressources, moyens nécessaires et susceptibles de l'aider dans l'accomplissement de ses missions

Propriété intellectuelle

- Toute propriété intellectuelle et tous les éléments connexes, fournis par le client dans le cadre du contrat (La « propriété intellectuelle ») , seront la propriété exclusive du client
Le prestataire est autorisé à utiliser la propriété intellectuelle
(Documentations , Plans et schémas des équipements dans le cadre de la mission de maintenance seulement.

Restitution de biens

A l'expiration ou à la résiliation du Contrat, le Prestataire retournera au client tous les biens et fournitures mises à sa disposition pour l'exécution des tâches qui lui ont été confiées dans le cadre du contrat.

Cas de force majeure

On entend par cas de force majeure tout événement désignant une circonstance exceptionnelle, imprévisible et insurmontable qui empêche une personne d'exécuter une obligation. En droit, cela se réfère à des événements extérieurs, comme des catastrophes naturelles ou des violences, qui peuvent survenir et sont indépendants de la volonté des parties impliquées.

Procès-verbal de travaux de maintenance

A la fin de chaque mission de maintenance le prestataire devra élaborer un procès-verbal de travaux de maintenance à signer contradictoirement avec le client. Le PV est réputé document formel qui atteste des travaux réalisés. Il inclut des détails comme la date d'exécution, la nature des travaux, les parties prenantes, et peut également comporter des recommandations pour des interventions futures. (Voir ANNEXE)

Avis et notifications

- Tout avis , demande ou autre notification exigés ou permis par les dispositions du présent Contrat seront adressés par écrits et livrés aux Parties et aux adresses indiquées ci-dessous ou à tout autre adresse qu'une Partie pourra indiquer à l'autre, le cas échéant.

1. **P/Le Client** _Mr _____

2.AETS Abdelhamid BOUDKANE Auto Entrepreneur

Cite 309 logts Bt11n°06 Dar El Beida Alger 16000 Algerie
Tel +213 662602812
Email algerisolarpower@gmail.com

Modification du Contrat

- Toute modification du contrat sera écrite et signée par chaque partie ou leurs représentants autorisés

Respects des délais

- Les délais sont de rigueur dans l'exécution du présent Contrat. Aucune extension ou variation du contrat ne constituera une renonciation à cette disposition.

Droit applicable – Règlement des différends

- Les différends qui surviendraient, entre les parties, relatifs à la conclusion, à L'exécution ou à l'interprétation du présent contrat seront réglés à l'amiable entre :les 02 parties. Dans le cas échéant , ils seront soumis à la juridiction compétente de

Entrée en vigueur du Contrat

- Le présent contrat rentrera en vigueur dès sa signature et sa notification par les deux parties. Il restera valide durant **01 an** , il sera ensuite renouvelé par tacite reconduction conformément à l'article relatif à la durée du présent contrat , sauf résiliation par l'une des Parties ou par consentement mutuel des deux 02 parties

P/Le Client

Mr

Fait à _____ Date Mois / jour / 2025 _____

(Le Client)

AETS

Abdelhamid BOUDKANE _____ Date Mois / jour / 2025

(Le Prestataire)

ANNEXES

(Documents)

Plans et Schemas Electriques

Manuels d'utilisations

Listing

Equipements et Materiels

PROCES VERBAL

TRAVAUX DE MAINTENANCE TRIMESTRIELLE

PROCES VERBAL

ENTRETIEN & MAINTENANCE TRIMESTRIEL

EQUIPEMENT

Client :

Periode de au

Le Client

Signature

Le Prestataire

Signature

<u>DATE</u>	<u>NATURE</u> <u>DE L'OPERATION</u> -----	<u>OBSERVATION</u> <u>Détails sur l'opération effectuée</u>
	Mise en service .Arrêt , nettoyage , Réparation ,visite de contrôle	A renvoyer au rapports qui doivent etre classés et conservés par ordre de date dans un dossier spécial pour chaque équipement

FIN